

Réf: Dossier N° 091579

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEH BTP »

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE ANADER N'
GOTTO 2, Lot 1001, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEH BTP »

Objet : BTP, VRD, CONSTRUCTION, AMENAGEMENT ET PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou

partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée et généralement, toute opérations

financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à

l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE ANADER N' GOTTO 2, Lot 1001, Ilot 101

Dirigeant(s) : M KOUA ESSAN HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02469 du 25/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12882/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

